

OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

A l'issue de l'action de formation, le ou la participant(e) sera capable de :

- Porter secours à une personne accidentée sur le lieu de travail et de lui prodiguer les premiers soins nécessités par son état.

OBJECTIF(S) DE L'ACTION DE FORMATION

Identifier les risques potentiels afin de prévenir l'accident.

Acquérir les connaissances essentielles pour intervenir efficacement dans une situation d'urgence. Savoir alerter les secours compétents.

Obtenir, après examen, le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail délivré par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie.

PUBLIC

Toutes les personnes devant connaître les bons gestes et comportements en cas d'accident.

PRÉREQUIS

Personne majeure et francophone.

MOYENS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES DE L'ACTION DE FORMATION

Prise en compte des attentes et des besoins identifiés préalablement à l'action de formation.

Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de partages d'expériences.

LIEU DE FORMATION

CCI FORMATION – 5, rue Jean-Antoine CHAPTAL 57070 METZ

Cette formation est possible en présentiel ou en distanciel grâce à une connexion avec votre ordinateur ou votre smartphone.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Inscription directe via son CPF - www.moncompteformation.gouv.fr/

Inscription via notre bulletin d'inscription : au minimum 15 jours avant le démarrage de la session

Si prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session.

CONTACTS

Téléphone : 03 87 39 46 66

Mail : formationcontinue@moselle.cci.fr

Web : www.cciformation.org

ACCESSIBILITE



Tous nos sites répondent aux conditions d'accessibilité et sont desservis par les réseaux de transport urbain.

Le centre mobilisera les moyens adaptés au handicap avec les structures existantes.

PROGRAMME

Conforme au programme élaboré par l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité)

Le Sauvetage-Secourisme du Travail (SST)

Identifier son rôle en tant que secouriste

Présentation du programme SST

Rechercher les dangers persistants pour protéger

Formation générale à la prévention. Rendre le SST capable de « Protéger » en utilisant les notions développées dans la législation actuelle relative à l'évaluation des risques (Article L 230-2 (ancien Code du Travail) = Article L 4121-1 (nouveau Code du Travail) et

Article R 230-1 (ancien Code du Travail) = R 4121-1 (nouveau Code du Travail)

De « Protéger » à « Prévenir »

Repérer des dangers dans une situation de travail. Repérer les personnes qui pourraient y être exposées

Examiner la victime et faire alerter

De "faire alerter" à "informer"

Secourir

Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la victime : a) La victime saigne abondamment ; b) La victime s'étouffe ; c) La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux ; d) La victime répond, elle se plaint de brûlures ; e) La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements ; f) La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment ; g) La victime ne répond pas, elle respire ; h) La victime ne répond pas, elle ne respire pas

Situations inhérentes aux risques spécifiques

On appelle risque spécifique, tout risque qui nécessite, de la part du SST, une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle enseignée dans sa formation de base

Utilisation du défibrillateur (DSA : Défibrillateur Semi-Automatique ou DAE : Défibrillateur Automatisé Externe)

Partie théorique et Partie pratique

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Document d'évaluation de satisfaction, test des acquis, attestation de présence, attestation de fin de formation individualisée.

Evaluation des acquis en cours de formation par des outils adaptés et communiqués en début de l'action de formation (exemples : quizz, exercices pratiques, ...)

Evaluation des SST : grille d'évaluation nationale (document INRS). Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la session pourront valablement être reconnus au titre de Sauveteur Secouriste du Travail.

DATES Site de Metz (autre sur demande)

27, 28 janvier 2022

16, 17 juin 2022

6, 7 octobre 2022

28, 29 novembre 2022

DISPOSITIONS PRATIQUES

Effectif minimum : **4 participants**. Effectif maximum : **10 participants**.

POUR ALLER PLUS LOIN

Formation Mac SST (maintien et actualisation des compétences).